

VILLE D'AULNOY-LEZ-
VALENCIENNES EXTRAIT DU
REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL

Séance du 22 mars 2023

Secrétaire de séance : madame Elsa TONON

N°6.2.

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Action Jeunesse

Organisation d'un stage sportif - Fixation des tarifs

Le service jeunesse propose l'organisation d'un stage culturo-sportif pour 24 jeunes pendant les vacances de printemps, du lundi 24 au vendredi 28 avril.

Activités proposées :

- un projet Street Art « les crottoirs » ;
- un projet arts plastiques ;
- une après-midi danse ;
- une journée au Boulon pour une initiation au cirque.

Ces activités payantes sollicitent la participation financière des jeunes participants.

La commission enfance, jeunesse, sport et vie scolaire au cours de sa réunion du 13 mars a émis un avis favorable à ce stage. La commission de la prospective financière, travaux aménagement urbain et développement économique en réunion du 14 mars a proposé les tarifs ci-après, basés sur les quotients familiaux CAF.

La revalorisation prévue par rapport au stage sportif de l'an dernier est de l'ordre de 7% arrondie, montant de l'inflation.

Tarifs - Stage culturo-sportif – Maison de la jeunesse				
QF CAF	Aulnésiens		Non Aulnésiens	
	Pour rappel 2022	Proposition 2023 arrondie	Pour rappel 2022	Proposition 2023 arrondie
QF < 749	10,00€	10,50€	20,00€	21,00€
750 ≤ QF < 999	12,50€	13,50€	25,00€	27,00€
1000 ≤ QF < 1499	15,00€	16,00€	30,00€	32,00€
QF ≥ 1500	18,00€	19,50€	36,00€	39,00€

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'adopter les propositions des deux commissions à savoir l'organisation dudit stage et les tarifs afférents.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré, à l'unanimité,
adhère à la proposition de Monsieur le Maire.
Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

La secrétaire de séance,
Elsa TONON

Pour extrait conforme,
Le Maire,

Publiée sur le site internet le : 7 avril 2023

Envoyée et reçue au contrôle de l'égalité le : 31 mars 2023